LOT N°01 – VOIRIE – PORTAIL - CLOTURE

I - GENERALITES

1-1 PRESENTATION DU PROJET

Les travaux consistent en la construction d'un bâtiment de type industriel en extension d'un bâtiment déjà existant, et en la réalisation de travauxde rénovation dans les bâtiments existants.
L'entrepreneur du présent lot aura parfaitement pris connaissance des lieux .

1-2 LIMITES DE PRESTATIONS

Sont prévues au présent lot tous les ouvrages définis au descriptif et plus généralement:

- Rénovation des revêtements sur les circulations
- Les clôtures
- Le portail

1-3 PLANS D'EXECUTION

Les plans de details et d'execution seront a la charge de l'entrepreneur, qu'il fera établir par un bureau d'étude technique, VRD, après avoir complète, corrigé et mis a jour le plan de masse-réseaux architecte du DCE, par investigations des différents réseaux d'evacuation et d'alimentation. lis devront être remis a l'architecte avant l'exécution des ouvrages et mise au point avec les lots gros-ceuvre, plomberie et électricité.

II DESCRIPTION DES OUVRAGES

2-1. REFECTION VOIRE EXISTANTE

2-1-1 Qualité des matériaux-Mise en oeuvre

Les liants d'enrobes seront constitues de bitumes purs.
La fabrication des matériaux enrobes sera faite exclusivement en centrale.
La mise en ceuvre des enrobes sera réalisée en tenant compte des conditions climatiques et comprendront toutes les sujétions de protection des ouvrages (bordures, murs, végétaux, clôtures, etc.).
Répandage et réglage simultanés et exécutes en une seule passe au "finisseur".
Nivellement des voiries suivant pente nécessaires à L'écoulement des eaux de pluie vers les avaloirs, regards a grilles et caniveaux.

2-1-2 Voirie légère - stationnements

Voirie légère:
Décappage des enrobés existants par tous moyens mécaniques nécessaires
Réalisation d'une voirie, type légère sur l'ensemble des circulations extérieure selon plans.
Sujétion de profilage vers les grilles et caniveaux EP existants conservés
Localisation:
L'ensembles des aires de circulation véhicules et stationnement selon plans

2-2 PORTAIL COULISSANT MANUEL

Genie civil pour portail exterieur coulissant :
Dimensions et réservations selon plan du portail
Terrassement
Fond de fouille en sablon compacté
Coffrage bois
Scellement des rails de coulissement
Béton B3 - épaisseur 20 cm
Armatures HA et TS
Surfaçage D4

PORTAIL A DEPLACEMENT LATERAL COULISSANT

Réalisation et pose d'un portail en aluminium laqué RAL 7022, à déplacement latéral.
Poteaux en tubes de 150x150mm.
Cadre du portail en tubes de 80x80mm.
Barreaudages en tubes carrés de 50x50mm.
Espacement entre les barreaux 11 cm maximum.
Dimensions : 4,5m de large x 1,50m de hauteur.
Galets en acier avec axes graisseurs réglables en hauteur.
Rail, type Hercule en sol pose sur fer plat scelle sur une longrine béton
Butée de porte en position d'ouverture avec amortisseur caoutchouc.

Guide en partie haute par un ensemble en acier fixe aux extrémités de clôture, galets "olives" en acier et gaine plastique avec possibilité de réglage.
Serrure de sécurité à canon Keso de chez JPM sur organigramme à mentonnet, noyé dans le bas du profil bas.
Taquets anti soulèvement.
Préparation : Sablage et polyzingage
Finition par peinture prélaquée, type Epoxy, traitée au four en atelier.
Coloris gamme RAL: 7022
Localisation
Portail d'entrée

2-3 CLOTURE SUR RUE
Fourniture et pose de grille de clôture par rouleaux de grillage fixés sur poteaux mértalliques - Hauteur : 1,50m
Poteaux 60 x 40 sur fondations B 15 au présent lot.
Mailles 50 x 50, sans débord supérieur des tiges.
Localisation
Clôture sur rue

2-3 CLOTURES DE SEPARATION DES LOTS
Réf : DURAPIN ou équivalent
Essence : Pin
Classe 4
Coloris : vert par imprégnation
Composition :
Poteaux de diamêtres 140mm – longueur 1,20m – Pose sur fondations B 15 au présent lot – hauteur vue hors sol : 0,80m – Espacement : tous les 2,50m
Lisses de diamêtre 125mm – longueur 2,50m – pose sur têtes de poteaux – Fixation : tire-fonds acier galvanisé.
Localisation
Façade Nord: Entre le bâtiment de droite et la limite séparative Ouest
Au Sud: Terrain à l'arrière des bâtiments: En séparation des bâtiments selon plans